

INFORMATIONS.

BEAUCE.—M. Pozer, représentant du comté de Beauce à la Chambre Fédérale, ayant été nommé sénateur, une élection doit avoir lieu le 11 de ce mois dans ce comté. Trois candidats sont sur les rangs, MM. J. Blanchet, avocat de Québec, J. Bolduc, notaire de Tring, et de Léry, de Ste. Marie de la Beauce.

GASPÉ.—La contestation de Gaspé a été terminée par la résignation de l'Hon. P. Fortin, qui a consenti à ce que l'élection fût déclarée nulle, pourvu qu'on ne procédât pas ultérieurement pour le faire disqualifier.

PARLEMENT.—Notre Chambre Provinciale doit se réunir en session le 10 novembre prochain. Les nouveaux députés qui suivent auront à y prendre leurs sièges : MM. Dupont, pour Bagot, Turcot, pour Trois-Rivières, Houde, pour Nicolet, et celui qui l'emportera à la Beauce.

UNIVERSITÉ LAVAL.—L'Université Laval a proclamé, avec grande solennité, le 13 ultimo, la Bulle lui conférant l'institution canonique. Le préfet de la Propagande sera à l'avenir le protecteur de cette Université qui sera sous la surveillance de tous les Evêques de la Province, au lieu du seul archevêque comme ci-devant.

M. ALLEYN.—M. Alleyn, avocat, irlandais catholique, a été nommé dernièrement professeur à l'Université Laval, en remplacement de M. Colston, protestant, décédé.

MGR. PERSICO.—Mgr. Persico, ancien Evêque de Savannah, Georgie, depuis 4 ans, curé de St. Colomb de Sillery, est rappelé à Rome par le Souverain Pontife.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE DE BEATTY.—Si quelqu'un d'ici ou du voisinage désire se procurer un Piano ou un Harmonium de première classe, sur lequel la vue puisse se reposer avec complaisance, qu'il s'arrête, réfléchisse, regarde à notre couverture, et s'adresse à D. F. Beatty, Washington, N. J., pour tout renseignement qu'il pourrait désirer relativement à ces instruments. Ils sont hautement recommandés par la presse et par le peuple, et sont à n'en pouvoir douter supérieurs à tous les autres instruments.